



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT FINANCIER

PNDAR 2021



Benoît BONAIME,
directeur général
de l'enseignement et de la recherche,
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



Depuis 2014, chaque année, ce rapport présente la répartition des moyens financiers alloués au programme national pour le développement agricole et rural (PNDAR). Comme les années précédentes, il permet de retrouver le détail de l'ensemble des financements programmés en 2021, en précisant les organismes, programmes et projets lauréats.

Comme 2020, l'année 2021 a aussi été marquée par la crise COVID-19, avec cependant un impact moins important sur les activités de recherche et de développement agricole, du fait notamment des adaptations apportées dans les méthodes de travail. L'année 2021 a permis de consolider et d'approfondir la mise en place d'outils numériques et l'adaptation des procédures pour le traitement des dossiers issus des dispositifs du PNDAR. La mobilisation de tous a permis l'engagement de la totalité des dossiers prévus en 2021, pour un montant total de 129,7 M€. Ces financements ont rendu possibles les actions suivantes :

- Poursuivre l'effort d'innovation et de développement agricole à travers le soutien aux actions réalisées en 2021 par les chambres d'agriculture, les ONVAR, les instituts techniques agricoles, et prévues dans leurs programmes pluriannuels 2014-2020, prolongés sur 2021, et leurs actions d'accompagnement ;
- Soutenir, suite aux résultats des différents appels à projets compétitifs lancés en 2020, de nouveaux projets multi-partenariaux ciblés, répondant aux priorités thématiques du PNDAR 2014-2021 ;
- Amplifier les partenariats thématiques entre réseaux d'acteurs et agriculteurs, à travers le soutien financier à l'animation des nouveaux réseaux mixtes technologiques (RMT) et des nouveaux groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ;
- Répondre à des besoins prégnants des filières, avec notamment la mise en place et le financement de projets de recherche et développement dans le cadre du plan national de lutte contre les viroses de la betterave.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par la publication des orientations 2022-2027 pour le PNDAR. Celui-ci fait l'objet d'ambitions renouvelées, en visant désormais d'accompagner la massification de l'agroécologie. Sa mise en œuvre s'articule autour d'un nombre restreint de 9 thématiques et enjeux prioritaires. L'ensemble des dispositifs a été revu, avec une orientation renforcée vers l'impact. Les périmètres et objectifs des appels à projets nationaux ont en particulier été redéfinis afin d'améliorer leur lisibilité et leur capacité à fédérer les acteurs pour répondre aux enjeux prioritaires du PNDAR. L'ensemble des acteurs du PNDAR se mobilise pour la mise en place de ces nouveaux dispositifs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui sera complété par la publication de rapports thématiques mettant l'accent sur des résultats techniques concrets, obtenus par le PNDAR sur la période 2014-2021.

SOMMAIRE

PARTIE 1

PRESENTATION DU PNDAR

1 - Carte d'identité du PNDAR	P4
2 - Modalités de mise en œuvre du PNDAR	P5
3 - Financement du PNDAR par le CASDAR	P5

PARTIE 2

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PNDAR

1 - Les moyens	P6
2 - Les programmes annuels et actions d'accompagnement	P8
3 - Les appels à projets	P16
4 - Les actions thématiques	P31
5 - Les fonctions supports	P32
6 - Détail de la programmation	P34

PARTIE 1

PRESENTATION DU PNDAR

1 – Carte d'identité du PNDAR

Nom = Programme National de Développement Agricole et Rural

Textes de référence = Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), livre VIII, titre II, article R822-1, et arrêté du 19 octobre 2006 modifié, relatif à l'élaboration et à l'évaluation du PNDAR.

Période actuelle : 2014-2020 prolongé en 2021

Métier : le PNDAR, au travers de ses programmes et projets contribue au projet agro-écologique pour la France.

Ses orientations sont fixées par le Ministre chargé de l'agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles.

Le Ministre conclut, pour leur mise en œuvre, des contrats d'objectifs avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) tête de réseau des chambres d'agriculture, et avec l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) tête de réseau des Instituts Techniques Agricoles qualifiés (ITA). Chacune de ces structures de recherche et de développement agricole et rural élabore un programme pluriannuel. Ce programme

est approuvé par le Ministre après qu'il en ait apprécié la contribution aux contrats d'objectifs.

Ces programmes, ainsi que ceux d'autres organismes compétents en matière de développement agricole et rural, les ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), sont intégrés dans le PNDAR, qui comprend également les actions retenues dans le cadre d'appels à projets.

GOVERNANCE

La DGER assure la coordination, pour le pilotage du PNDAR et sa mise en œuvre, entre les opérateurs du DAR (APCA, ACTA, ONVAR), les services du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) (DGER, DGPE, DGAL) et FAM.

Elle veille à son articulation avec les autres dispositifs de financement de la recherche et du développement agricole, notamment européens.

La consultation des professionnels sur les orientations du PNDAR et sur la mise en œuvre du programme est réalisée au sein de la Commission technique « DAR » du Conseil Supérieur d'Orientation de l'agriculture, la CT CSO DAR, présidée par le directeur général de la DGER. Elle rassemble des représentants de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs, de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de l'APCA, de la Coopération agricole, de l'ACTA, des ONVAR, de FAM, et des administrations (DGER, DGPE, DGAL, MESR).

2 – Modalités de mise en œuvre du PNDAR

Les modalités de mise en œuvre du PNDAR sont plurielles et comprennent :

Des programmes pluriannuels

de chambres d'agriculture et de l'APCA, d'instituts techniques agricoles qualifiés et de l'ACTA, d'ONVAR, conformes aux contrats d'objectifs de l'APCA, de l'ACTA, et à la qualification d'ONVAR, et un programme sur le progrès génétique animal. Des actions en accompagnement aux programmes pluriannuels peuvent également être mises en œuvre pour des besoins émergents prioritaires ciblés.

Des appels à projets

gérés par le MASA (DGER, DGAL, DGPE) ou par FAM, permettant de sélectionner des projets de recherche appliquée, d'expérimentation ou de développement agricole et de financer l'animation de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), dont les projets ont eux-mêmes fait l'objet d'évaluations ;

Des actions transversales,

telles que des actions thématiques transversales (ATT) qui peuvent impliquer l'ensemble des réseaux du DAR, des projets pilotes régionaux (PPR) mis en œuvre au sein de programmes des chambres d'agriculture, des Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), ou bien encore un chantier national de capitalisation des données et résultats et de diffusion des résultats produits dans le cadre des financements attribués au titre du PNDAR.

3 – Financement du PNDAR par le CASDAR

Les actions relevant du PNDAR peuvent faire l'objet d'une subvention financée par le CASDAR, en co-financement avec des ressources professionnelles et, le cas échéant, avec divers autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux. Le ministre en charge de l'agriculture approuve par arrêté chaque programme et fixe le montant maximum de subvention CASDAR attribué, après avis de comités scientifiques ou de jury d'experts.

Le CASDAR est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles, composée d'un forfait de 90€ par exploitation agricole et d'un pourcentage du chiffre d'affaires (0,19% jusqu'à 370 000 € de chiffre d'affaires et 0,05% au-delà).

Sur le plan de la programmation budgétaire et du pilotage par l'État, le CASDAR, dont les crédits sont ouverts en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiements (CP), est organisé en deux programmes :

Programme 775 « Développement et transfert en agriculture », piloté par la DGPE, recouvre principalement les programmes des Chambres d'agriculture, des ONVAR et de FAM (génétique animale et appui technique) et cible prioritairement les actions de diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation et le conseil;

Programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », piloté par la DGER, recouvre les programmes des instituts techniques agricoles et la plupart des appels à projets. Il cible prioritairement les actions de recherche finalisée et appliquée.

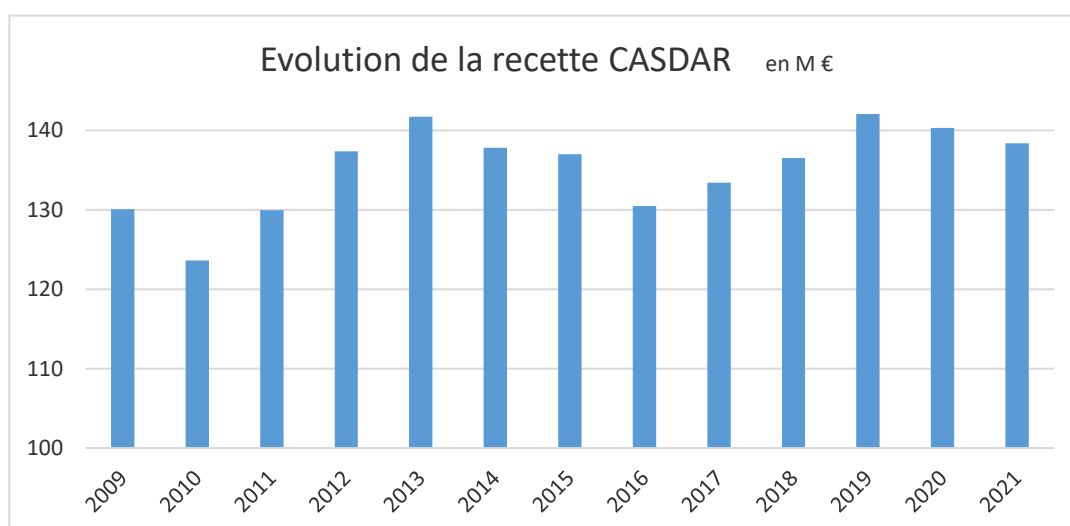
PARTIE 2

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

DU PNDAR EN 2021

1 - Les moyens

La recette du CASDAR



La valeur de la production agricole pour 2020 ayant diminué de 1,9 % par rapport à celle de 2019¹, la recette du CASDAR a baissé en 2021 pour s'établir à 138,36 millions d'euros (140,31 M€ en 2020).

La loi de finances initiale 2021 (LFI n° 2020-1721 du 29 décembre 2020) a ouvert un montant de 126 M€ pour les programmes du CASDAR 775 « Développement et transfert en agriculture » et 776 « Recherche appliquée et innovation ». Cette ouverture a été complétée par les reports de crédits de 2020 sur 2021 d'un montant de 3,69 M€ (arrêté de report du 12 mars 2021).

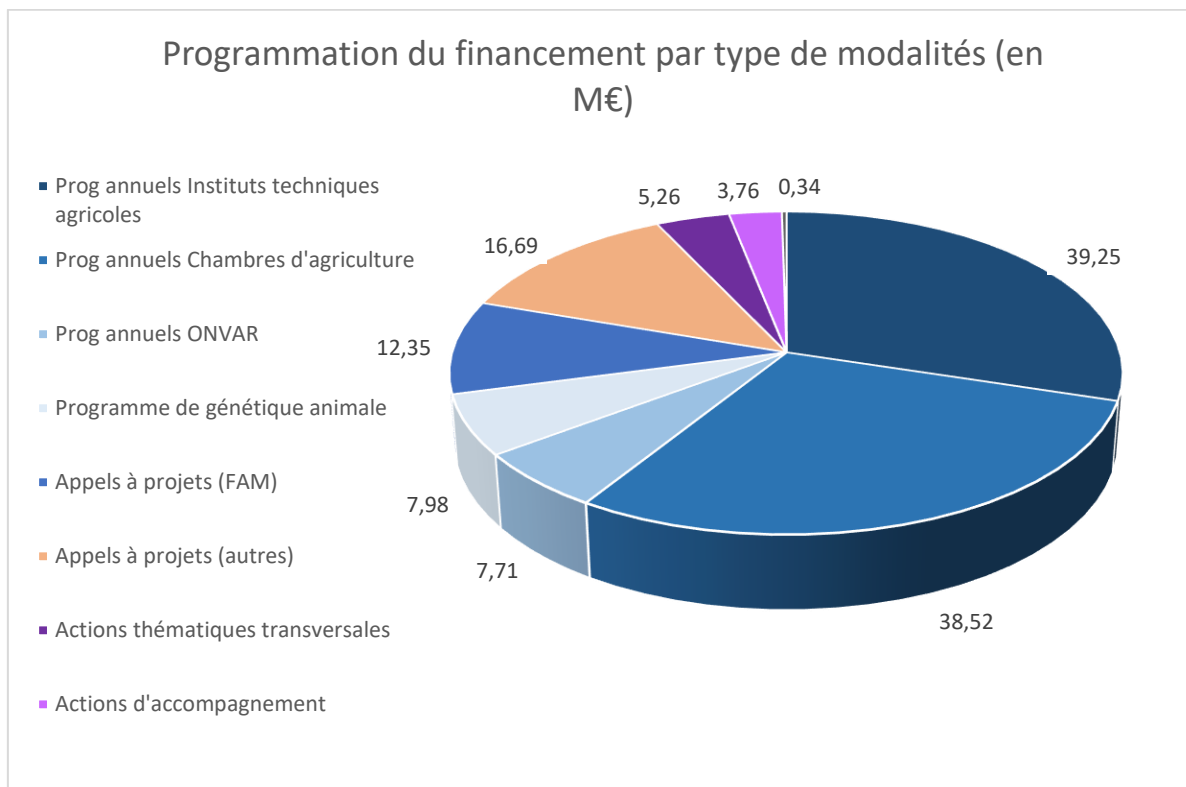
A noter, une recette exceptionnelle de 2,8 M€ obtenue en atténuation des dépenses.

Enfin, un montant de 10 M€ a été ouvert par loi de finances rectificative (LFR n° 2021-1549) du 1^{er} décembre 2021.

Ainsi, les crédits ouverts sur le CASDAR ont atteint un total de 139,69 M€ en 2021. Cependant, compte tenu de l'ouverture tardive des crédits par LFR, le montant de 10 M€ n'a pas pu être engagé. Son report a été demandé sur 2022.

¹Source INSEE – INSEE Première n°1868 de juillet 2021

La répartition du financement 2021 du CASDAR



Les montants décrits ci-dessous correspondent aux subventions versées aux porteurs des programmes et des projets dont une partie est reversée, le cas échéant, à leurs partenaires co-réalisateur.

2 – Les programmes annuels et actions d'accompagnement

Programmes annuels de développement agricole et rural des chambres d'agriculture et de l'APCA

Montants maximum des aides 2021 attribuées à l'APCA, aux chambres d'agriculture et programmes des massifs montagneux.

CHAMBRES D'AGRICULTURE ET MASSIFS	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	4 496 241
Bourgogne-Franche-Comté	2 334 083
Bretagne	2 850 981
Centre-Val de Loire	1 827 694
Corse	433 754
Grand Est	3 254 471
Hauts de France	2 158 751
Île de France	517 652
Normandie	2 142 917
Nouvelle Aquitaine	5 446 855
Occitanie	4 901 320
Pays de la Loire	2 700 494
Provence Alpes Côte d'azur	2 023 517
Massif des Alpes	79 163
Massif Central	99 687
Massif des Pyrénées	49 651
Massif du jura	36 158
Guadeloupe	368 276
Guyane	182 178
Martinique	377 098
Réunion	493 734
APCA	1 746 641
TOTAL	38 521 316

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

Montant des aides 2021 attribuées aux programmes de développement agricole et rural portés par les ONVAR

ONVAR	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ANSGAEC	325 000
Association française de pastoralisme	35 000
Atelier Paysan	80 000
La coopération agricole	2 230 000
FADEAR	130 000
FNAB	700 000
Fédération nationale accueil paysan	60 000
FNCUMA	900 000
INTERAFOCG	174 720
MIRAMAP	65 000
Réseau CIVAM	715 000
Association solidarité paysans	198 000
Service de remplacement France	50 000
Terres de Liens	200 000
Terres en Ville	20 000
TRAME	1 825 000
TOTAL	7 707 720

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

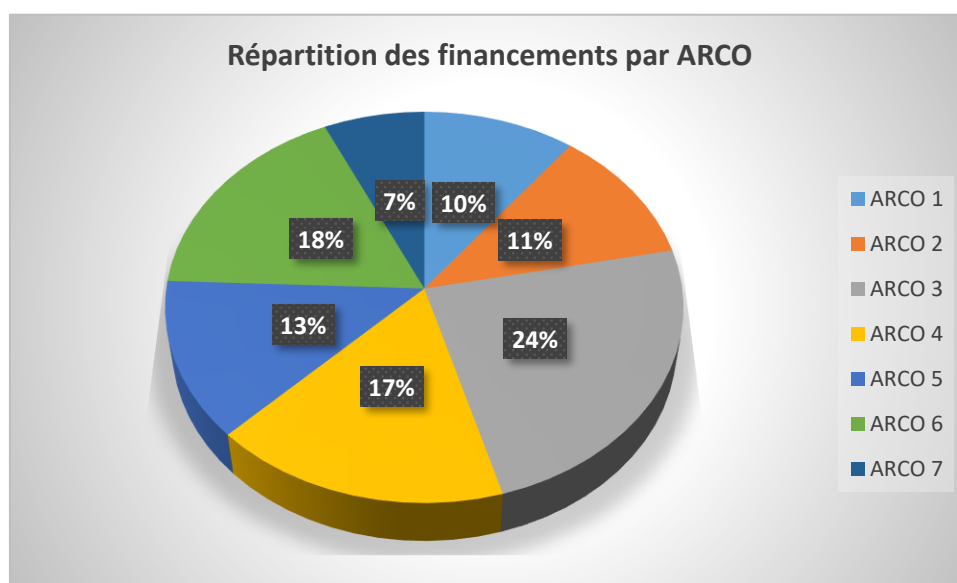
Montants des aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles (ITA)

Instituts et centres techniques agricoles	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ACTA	2 630 876
ARVALIS Programme protection intégrée	3 410 293
ARVALIS Programme « vers des systèmes pluri performants	6 646 000
ASTREDHOR	853 138
CTIFL	2 694 616
FNPPPT	138 420
ITAB	1 024 952
IFPC	351 361
IFV	4 856 230
IFIP	4 404 695
IDELE Programme socio-économique	2 003 613
IDELE Programme technique	6 235 000
ITAVI	1 578 250
ITB	558 520
ITEIPMAI	701 790
TERRES INOVIA	1 160 535
TOTAL	39 248 289

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Répartition des financements (milliers d'€) des programmes annuels réalisés (PDAR) des instituts techniques agricoles par Actions de Référence du Contrat d'Objectifs de l'ACTA (ARCO)

CONTRACTANTS	Total des ARCO (en k€)	ARCO 1	ARCO 2	ARCO 3	ARCO 4	ARCO 5	ARCO 6	ARCO 7
ACTA	4 831,69	461,85	698,25	613,42	729,42	301,78	1 270,30	756,67
ARVALIS	10 056,29	692,62	793,13	3 690,75	1 926,74	1 373,21	1 101,23	478,61
ASTREDHOR	853,14	317,36	184,17	0,00	0,00	87,92	225,49	38,20
CTIFL	4 596,25	654,98	121,85	1 546,24	1 667,35	96,23	318,92	190,68
FN3PT	138,42	16,61	19,87	57,33	9,89	11,87	18,70	4,15
IFIP	4 404,70	116,47	892,94	483,52	467,12	1 301,93	1 142,72	0,00
IFPC	351,36	32,74	31,15	171,77	3,23	68,09	25,18	19,20
IFV	5 456,23	886,50	618,87	1 158,75	514,37	677,25	1 321,68	278,81
IDELE	10 695,84	1 229,36	1 110,71	1 909,18	2 006,54	1 675,20	2 102,95	661,90
ITAB	1 024,95	151,78	201,17	113,42	136,24	135,54	224,74	62,06
ITAVI	1 578,25	47,32	240,36	487,17	411,10	161,98	77,67	152,65
ITB	558,52	7,48	296,79	231,84	0,00	22,41	0,00	0,00
ITEIPMAI	701,79	97,71	70,63	270,20	0,00	56,14	50,26	156,85
TERRES INOVIA	1 160,54	115,00	0,00	294,54	30,00	90,00	235,00	396,00
TOTAL	46 407,97	4 827,78	5 279,89	11 028,13	7 902,00	6 059,55	8 114,84	3 195,78



ARCO 1	Connaître les dynamiques des acteurs et porteurs d'enjeux : identifier leurs systèmes, leurs pratiques et leurs attentes : détecter l'innovation
ARCO 2	Conduire des travaux de veille, de bibliographie, d'analyse socio-économique, environnemental et de prospective
ARCO 3	Contribuer à la double performance des systèmes de production agricole via des approches factorielles ou analytiques visant à quantifier des relations de causalités
ARCO 4	Contribuer à la double performance via des approches systémiques de la production agricole portant sur différentes échelles de temps et d'espace
ARCO 5	Analyser les données et élaborer des références et des modèles. Les inscrire dans un système d'information
ARCO 6	Valoriser et transférer les outils et les références produits
ARCO 7	Évaluer les actions conduites et leurs impacts

Répartition des financements des PDAR des instituts techniques agricoles (ITA) par priorités thématiques du PNDAR

Programmes pluriannuels ITA réalisés 2021 (PA, actions thématiques transversales, actions d'accompagnement du CTIFL (en k€)

Contractants	TOTAL	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4	Thème 5
ACTA	4 831,69	601,60	2 147,80	1 692,37	346,42	43,50
ARVALIS	10 056,29	3 129,97	4 937,71	0,00	1 654,00	334,61
ASTREDHOR	853,14	154,20	260,56	305,58	90,26	42,54
CTIFL	4 596,25	2 155,80	1 970,78	62,84	189,11	217,72
FN3PT	138,42	32,72	39,24	11,07	55,39	0,00
IFIP	4 404,70	962,66	1 160,50	0,00	1 958,77	322,77
IFPC	351,36	81,16	134,50	10,90	124,80	0,00
IFV	5 456,23	1 431,62	2 368,87	0,00	1 595,74	60,00
IDELE	10 695,84	3 048,46	3 871,01	815,19	1 496,15	1 465,03
ITAB	1 024,95	198,81	565,71	124,11	136,32	0,00
ITAVI	1 578,25	628,97	530,60	152,65	193,64	72,39
ITB	558,52	445,66	40,86	0,00	72,00	0,00
ITEIPMAI	701,79	208,86	44,19	195,43	71,59	181,72
TERRES INOVIA	1 160,54	210,00	364,54	396,00	5,00	185,00
TOTAL	46 407,97	13 290,49	18 436,87	3 766,14	7 989,19	2 925,28

Thème 1

Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement

Thème 2

Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basé sur les principes de l'agroécologie

Thème 3

Qualité et valorisation des produits

Thème 4

Renouvellement des générations et renouvellement des formes d'exercice de l'activité agricole

Thème 5

Gouvernance du programme

Programme de génétique animale

Le programme de génétique animale s'articule autour de 5 actions

N° action élémentaire	Nom de l'action	MONTANT DE L'AIDE (€)
1	Amélioration génétique des ruminants	5 619 608
2	Amélioration génétique des porcins	891 318
3	Gestion optimisée du Patrimoine Zoogénétique d'Espèces Avicoles et Aquacoles	419 786
4	Gestion des Bases de données nationales et Évaluation génétique des ruminants et porcins	852 142
5	Cryobanque nationale	193 577
TOTAL		7 976 431

Actions d'accompagnement engagées en 2020

« Développement et transfert en agriculture » mises en œuvre par des ONVAR et l'APCA

En 2021, deux actions d'accompagnement ont été engagées.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	MONTANT DE L'AIDE * (€)
APCA action thématique transversale agroforesterie	75 000
CAPAM mise en conformité des élevages de ruminants	73 787
TOTAL	148 787

Actions d'accompagnement engagées en 2021 en complément des programmes de développement agricole et rural mis en œuvre par les instituts techniques

Actions d'accompagnement	MONTANT DE L'AIDE * (€)
L'animation des UMT	
IDELE UMT eBIS : Développement de méthodes d'évaluation génomique des bovins adaptées à la diversité des populations concernées et des phénotypes étudiés	41 000
ITAVI UMT : BIRD : Aviculture système et territoire	41 000
Les projets commissionnés	
ACTA RACAM: Renforcer l'anticipation et la capacité de recherche et développement sur les alternatives aux molécules préoccupantes	200 000
L'Institut Agro Glycos'EPA : Sortie du Glyphosate et reconception de systèmes de production de fermes de l'enseignement agricole technique pour l'agroécologie	250 000
INRAE TAGAIDA: Trajectoires d'abandon du glyphosate par des agriculteurs innovants, pour leur déploiement en agriculture	249 575
Les actions pour faciliter la réalisation des programmes	
ACTA Maintenance et animation de la plateforme R&D AGRI	200 000
ACTA Accompagnement aux travaux de la cellule Recherche – Innovation – Transfert (Cellule RIT)	426 643
ACTA Accompagnement du réseau national d'expertise et technique sur les sols (RNEST)	105 003
ARMEFLHOR Pour une meilleur intégration de l'Armeflhor dans le réseau des ITA qualifiés	88 800
ASTREDHOR Accompagnement du renforcement juridique de la coopération en expérimentation horticole	110 000
CTIFL Accompagnement du programme annuel	1 901 629
Total	3 613 650

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

3 – Les appels à projets

Dans le cadre du programme 775 « Développement et transfert en agriculture », quatre appels à projets ont été lancés :

- l'appel à projets « animation des GIEE » ;
- l'appel à projets « renforcement cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture (REFLEX) » ;
- - l'appel à projets en faveur de la sortie du Glyphosate, doté de 2 100 000 € dans le cadre de l'appel projets « démultiplication » lancé en octobre 2021 et qui sera mis en œuvre en 2022 porté par FAM.

Dans le cadre du programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », sept appels à projets ont été lancés :

- l'appel à projets « d'innovation et de partenariat » (IP) ;
- l'appel à projets de « recherche technologique » (RT) ;
- l'appel à projets « semences et sélections végétales » (SSV) ;
- l'appel à projets « expérimentation » mis en œuvre par FAM ;
- l'appel à propositions « lutte contre le dépérissement du vignoble » ;
- l'appel à projets de recherche « d'alternatives à l'usage d'herbicides à base de glyphosate » ;
- l'appel à propositions pour la labellisation de Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), cf partie 4 « Actions thématiques ».

Le financement de ces projets s'élève à 29 M€.

Appel à projets « animation des GIEE »

Ces appels à projets régionaux, en faveur de l'animation des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), ont été introduits dans le programme 775 à partir de 2016. Ils sont sélectionnés et mis en œuvre par les DRAAF.

Les crédits attribués à ces appels à projets ont été progressivement augmentés : 2 millions d'euros de crédits pour le financement des projets d'appui à l'animation des GIEE en 2016, 1,9 million d'euros en 2017, 2,8 M€ en 2018, 4,9 M€ en 2019 et en 2020 et 4,8 M€ en 2021.

En 2021, les appels à projets d'appui aux GIEE ont permis de financer :

- 114 projets de GIEE en émergence, financés en moyenne à 10 000 €, sur un an ;
- 128 projets de GIEE reconnus, financés en moyenne à 6 500 € par projet et par an pour 3 ans.

ANIMATION DES GIEE 2021 SUIVI DES APPELS A PROJETS - FINANCEMENT DE L'ANIMATION	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	568 650
Bourgogne-Franche-Comté	267 710
Bretagne	366 341
Centre-Val de Loire	105 000
Grand Est	559 750
Guadeloupe	85 000
Guyane	80 000
Hauts-de-France	422 701
Île-de-France	70 450
La Réunion	37 573
Martinique	18 787
Mayotte	42 270
Normandie	260 546
Nouvelle-Aquitaine	529 397
Occitanie	690 828
Pays de la Loire	258 206
PACA	436 791
TOTAL	4 800 000

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

Appel à projets « REFLEX»

En 2019 a été introduit dans le programme 775 un appel à projets interne au réseau des chambres d'agriculture mis en œuvre par l'APCA. Cet appel à projets baptisé REFLEX a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture. Il porte sur des thématiques de portée interrégionale ou nationale sur lesquelles il existe des enjeux de mutualisation.

En 2019, 1 831 754 € de crédits CASDAR 775 ont été engagés pour financer cet appel à projets. Ce dernier a permis de financer 13 dossiers retenus par le jury national. Ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 140 900 € de subvention par projet sur 18 mois (soit 94 000 € par an).

En 2020, 1,8 M€ ont été accordés à l'appel à projets REFLEX. Il a permis de financer 7 projets, soit 257 142 € par projet en moyenne, sur 18 mois (soit 171 428 € par an).

En 2021, 1,8 M€ ont été à nouveau attribués à l'APCA pour l'appel à projets REFLEX. Cette dotation a permis au final de financer à hauteur de 1,72 M€, 9 projets, soit 200 000 € par projet en moyenne, sur 18 mois (133 333 € par an).

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	ALTeR Cuivre: accompagnement pour réduire le cuivre en viticulture: de la prophylaxie aux alternatives	129 697,92
Chambre régionale d'agriculture du Centre - Val de Loire	CARG'eau : Capitalisation et Appropriation des Références sur la gestion quantitative de l'eau	236 330,26
Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	ClimaCoach	379 948,00
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	COBRA : Concevoir des Outils Biodiversité pour Renforcer l'accompagnement et la formation des Agriculteurs	171 158,40
Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France	EPSILON : Évaluer les Potentiels des Sols et Inciter à des pratiques adaptées grâce au Levier des Outils Numériques	189 648,00
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	OCAAPI : Outils de Conseil Agricole en faveur des abeilles et de l'APiculture	134 162,51
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	ORGA'NIC: ORGANisations et fonctionnement des Nouvelles formes d'Installations et des Collectifs en agriculture	156 096,96
Chambre régionale d'agriculture de Provence Alpes Côte d'Azur	PROXILEG : Des légumes de proximité dans les cantines : partage des outils opérationnels pour les agriculteurs et les acteurs de la restauration collective	139 239,02
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	REFLEX'CIVE : Capitaliser, outiller et former à la production des CIVE	185 563,20
TOTAL		1 721 844,27

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Appels à projets « de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat » (IP)

L'appel à projets d'innovation et de partenariat 2021, financé par le CASDAR, est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2020-472 du 23 juillet 2020. Il vise à mobiliser les acteurs du développement agricole et rural sur des actions de recherche appliquée et d'innovation. L'objectif est de favoriser l'innovation concourant au développement de l'agroécologie et des orientations prioritaires du programme national de développement agricole et rural 2014-2020, prolongé en 2021.

Sur 52 dossiers déposés en première intention (manifestations d'intérêt), 10 projets ont été retenus pour un montant de subvention de 4 611 851 €.

Les lauréats de l'appel à projets 2021 « innovation et partenariat »

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Chambre d'agriculture de Dordogne	Inter-AGIT+ : Interactions entre Agriculteurs pour Gérer les Intercultures à l'échelle Territoriale pour des activités agricoles plus durables	418 898
Chambre d'agriculture du Var	PepViti Bio - Production de plants greffés-soudés de vigne dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique	434 810
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie	BATCOOL - Bâtiments Adaptés aux Températures élevées pour les Caprins, Ovins viande et Ovins Lait	462 178
CTIFL	SOPAM - Elaborer des SOLUTIONS de PAillages biodégradables en cultures Maraichères	421 936
Comité National Brebis Laitières	RESPOL - Accompagner les éleveurs de brebis laitières dans la reconception de leur système de production en réduisant l'utilisation de traitements hormonaux facilitant la reproduction	478 503
Conseil National des Appellations d'Origine Laitières	ADAoPT - Accompagner les filières laitières en AOP et IGP dans l'adaptation au changement climatique	499 996
Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers Loire	PRAIDIV - Qualification de la contribution de la DIVERSITÉ des PRAIRIES au service d'un pilotage des systèmes fourragers intégrant alimentation à base d'herbe et santé des ruminants	499 976
IDELE	VICTOR - Vlandes en Circuits courts : construction d'outils pour aider les éleveurs en circuits courts à maîtriser les différents aspects de la qualité de leurs viandes et produits carnés, en réponse aux attentes et impératifs de ces circuits au sein des territoires	499 989
IFIP	BâtiPorc C4E - Concilier bien-Etre animal, Environnement, Ergonomie au travail et Exigences du consommateur dans des bâtiments d'engraissement des porcs innovants	497 290
ITEL	Filière Bovine ZéroCLD Evaluation de scénarii pour la mise en place d'une filière bovine « ZERO CHLORDECONE » dans les zones contaminées par la CLD en Guadeloupe et Martinique	398 275
Total		4 611 851

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Appel à projets « Recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières de la production à la transformation » 2021

Cet appel à projets est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2021-49 du 8 février 2021. Il vise à permettre aux Instituts techniques agricoles (ITA) et agro-industriels (ITAI) d'entreprendre des actions ambitieuses en matière de recherche technologique afin d'apporter des solutions innovantes qui répondent aux besoins des secteurs agricoles et agro-alimentaires et

facilitent la transition vers la quadruple performance économique, environnementale, sociale et sanitaire de ces secteurs.

Suite au dépôt de 25 projets éligibles, le jury a donné un avis favorable pour 10 projets (9 en modalité A et 1 en modalité B, 9 portés par des ITA et 1 par un ITAI), correspondant à un montant de subvention de 2 649 016 €.

Les lauréats de l'appel à projets Recherche technologique 2021

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ACTALIA	SO'DIFF : Identification et sélection de souches autochtones différenciantes	300 000
ARVALIS	GRAAL : Gestion d'un couvert permanent de légumineuse par fauchage en inter-rang d'une culture principale	299 938
ARVALIS	Beetle-NIRS : Détection et quantification des insectes ravageurs des grains lors d'agrégage par spectroscopie proche infrarouge et imagerie hyperspectrale	299 601
ARVALIS	VIROCAP : Connaître le virome des céréales à paille pour améliorer le diagnostic, caractériser les risques de viroses et leurs évolutions avec les stress abiotiques	300 000
ASTREDHOR	UTOPPI : UTILiser la méthanisation pour Optimiser la Production de Plantes d'Intérêt	288 162
IDELE	HARPAGON : « Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger » - Pilotage de précision de l'alimentation des vaches laitières pour un élevage multi-performant	300 000
IFV	CANNOPHY : CARactérisation Numérique pour le phéNOtypage PHYsique de la vigne	248 778
IFV	GUIDAVIGNE : Autoguidage des tracteurs à faible coût pour une transition zéro herbicide de la viticulture	266 473
IFV	BIOPROTECT : Bioprotection des raisins et des moûts comme outil de maîtrise de la qualité des vins	246 118
ITAVI	OCalm : Optimisation des apports Calciques journaliers par Modélisation chez la poule pondeuse et reproductrice en carrière longue	99 946
Total		2 649 016

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Appel à projets « Semences et sélection végétale »

L'appel à projets 2021 vise à concevoir des variétés et des espèces, et les systèmes de création et d'évaluation afférents, pour les transitions agricoles

et alimentaires. Les projets doivent contribuer à la transition des systèmes agricoles vers l'agro-écologie ou vers l'agriculture biologique.

Sur 24 projets éligibles, 7 ont été retenus pour un montant de subvention de 1 000 000 €.

Les lauréats de cet appel à projet 2020

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
INRAE	MELANGES – Quels idéotypes de variétés d'espèces prairiales pour des mélanges prairiaux et comme plantes de services pérennes associées à des grandes cultures.	249 770
INRAE	STABLE – Évaluer la stabilité de variétés de blé tendre d'hiver cultivées en pur et en mélange.	253 838
ITB	SUGAR – Stratégie unifiée génétique et agronomie pour la résistance contre la cercosporiose.	163 791
INRAE	CAP-PHENOGEN – Preuve de concept de l'intérêt du marquage moléculaire en complément du phénotypage pour caractériser les résistances variétales aux bioagresseurs des céréales à paille, dans le cadre des études VATE.	101 122
GEVES	OASIS – Outils d'aide à la décision pour accélérer la sélection dans les croisements d'intégration chez la vigne.	120 055
INRAE	RESO – Quels réseaux d'évaluation variétale pour identifier et inscrire des variétés adaptées à l'agroécologie ?	31 891
INRAE	AMS PHENODON – Mise au point d'une méthode de phénotypage rapide pour évaluer la résistance variétale à l'accumulation des mycotoxines DON du blé dur et du triticale.	79 533
TOTAL		1 000 000

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision »

Le règlement de ces appels à projets a été publié par décision de la directrice de FAM INTV-SANAEI-2017-53 du 13 juillet 2017.

Ces appels à projets gérés par FranceAgriMer sont destinés à accompagner **deux types de programmes** :

Expérimentation : une étude expérimentale prévoit l'acquisition de connaissances nouvelles sur une problématique technique ou scientifique précise avec la mise en place d'un protocole expérimental pertinent afin de renforcer le caractère durable des modes de production et de la compétitivité des entreprises agricoles, ainsi que le potentiel de valorisation de leurs productions.

Outils et Méthodes : élaboration de tableaux de bords, de diagnostics ou d'outils de conseil en exploitation, ainsi que leur diffusion auprès des acteurs du développement agricole pour l'ensemble d'une ou plusieurs filières agricoles.

Pour atteindre cet objectif, FranceAgriMer mobilise les établissements d'enseignement agricole, les organismes publics ou privés, les laboratoires, les instituts techniques agricoles et centres techniques.

Depuis 2018, la durée maximale de ces projets est de 36 mois.

En 2021, sur 147 projets éligibles, 45 projets ont été nominés pour une subvention globale maximale

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ADAPI	FeedBees	98 928,00
ANSES	Maîtriser les récidives de VHD dans les élevages cunicoles français Programme LAPPROTECT - projet SURVeillance-RÉCIdive (SURVRÉCI)	252 591,00
Anses, Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort	Evaluation de l'implication des filières porcine et bovine dans les yersiniose humaines en France et de l'évolution de Yersinia enterocolitica par l'utilisation de techniques moléculaires discriminantes	147 859,53
APEF	VATENDIVE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale des variétés d'endive (Cichorium intybus).	199 089,72
APREL	RESISTOM - Recherche de variétés de tomates résistantes et gustatives pour une production agroécologique en sol	244 722,00
ARVALIS	Outil d'aide à la reconnaissance des principales espèces de ravageurs dans les silos de céréales (SiloSect)	54 396,00
ARVALIS - Institut du végétal	OptiGERM	153 996,00
Association Française d'Agroforesterie (AFAF)	OPERA - Outils et méthodologie pour l'animation et le suivi d'expérimentations participatives chez les agriculteurs	254 336,05
ASTREDHOR	SES@ME : ouverture du système d'information S@M au service des entreprises horticoles.	298 186,95
ASTREDHOR Rathom	APAF. Développement de stratégies sous abris froids couplant barrière physique et gestion climatique innovante afin de s'affranchir des phytosanitaires de synthèse tout en conservant la qualité des cultures	281 157,00

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ASTREDHOR SEINE- MANCHE	PLANTAR	257 181,00
CATE	HIMENO : cHou trlchograMme chENilles inflo- rescence - Développement d'une solution de biocontrôle basée sur les lâchers de tricho- grammes pour lutter contre les chenilles sur chou à inflorescence.	212 307,74
CENTREX	INNOVATION VARIETALE PECHE - comporte- ment agronomique des nouvelles variétés de pêches et nectarines en protection phytosan- itaire allégée et bas intrants	299 327,26
CTIFL	MISPA - Adapter l'itinéraire technique de pro- tection des vergers par le développement et l'évaluation d'un nouveau mode d'application des produits de protection des plantes par une technique de Micro Injection Sécurisée dans le tronc pour la Protection des Arbres.	284 949,00
CTIFL	INoPack : Identification de Nouvelles solutions d'emballage sans plastique pour les fruits et lé- gumes	299 742,00
Est Horticole	PRODUCTION ECO-responsable en horticulture ornementale (PRODECO)	291 228,00
GIE SILEBAN	AGROUPO - Construction de schémas décision- nels pour une gestion AGroécologique de la ROuille du Poireau	296 396,52
IFV	Le BIOcontrôle en Vignoble MEDiterranéen : stratégies innovantes d'intégration en lien avec les particularités du climat méditerranéen - BIO- VIMED	253 843,50
IFV SUD-OUEST	AMPELOPATRI	124 820,00
IDELE	Valoveau_Développement de nouveaux modes de production de viandes rouges à partir de veaux laitiers, répondant aux attentes sociétales en terme de bien-être animal, d'environnement, et porteurs de valeur ajoutée pour les filières lait et viande	253 500,00
IDELE	DEPABIOS Démarche participative d'accompa- gnement des éleveurs de bovins, ovins et ca- prins à la biosécurité.	112 373,30
IFV	VITITUNNEL - Suivi expérimental d'un dispositif en rupture pour lutter contre le mildiou sans in- trants phytosanitaires et sécuriser la vendange contre les accidents climatiques	227 264,58
IFV	Evaluation de la durabilité environnementale et technico-économique de méthodes alternatives pour le désherbage des vignes occitanes (SOLI- VITI)	256 791,94
IFV	Mistic	293 806,05
IFV	Zéro black rot : Conception de stratégies de lutte contre le black rot pour la viticulture con- ventionnelle, biologique et le déploiement des variétés résistantes.	288 592,00
IFV	Réduction du SO2 lors de la vinification et l'éle- vage par l'utilisation de Champs Electriques Pul- sés	115 762,56
ITB	STRAT'EAU	162 535,00

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE * (€)
INVENIO	CrioTrap : Gestion et suivi des population de criocères en fonctions des infrastructures agroécologiques extraparcellaires par différents leviers d'actions techniques physiques et de piègeages seules ou en combinaisons.	243 026,37
INVENIO	MiFaSol : Rôle des apports de Matière organique dans la remédiation de la FATigue des SOLs. Remettre de la vie dans le sol pour des cultures de carotte et de fraise et s'affranchir de la désinfection au métam-sodium	260 556,53
INVENIO	POLCKA : Régulation des punaises Pentatomides en cultures de Choux, Concombres, Kiwis et Aubergines par optimisation de différents leviers de protection alternatifs aux produits phytosanitaires	299 599,96
ITAVI	CAP'2ER Volailles	299 993,00
ITEIPMAI	SELAV : Amélioration génétique de la lavande et du lavandin	267 021,23
ITSAP	CiMEQA : Cires – Méthodes d'Evaluation de leur Qualité pour l'Apiculture	279 660,08
LA MORINIÈRE	Alt'Herb	128 408,81
LA MORINIÈRE	CONDUITE POMME	277 870,00
LA MORINIÈRE	HOPUCE PYRI	166 042,00
PLANÈTE Légumes	MELYS : Stratégies de luttés Mécaniques et alternatives contre LYguS spp. en cultures légumières	266 952,56
SEFRA	Evaluation de porte-greffe abricotier et pêcher	113 931,60
STATION ARBORICOLE LA PUGÈRE	ArBioZome : Application et comparaison technico-économique de différentes solutions à base de Micro-organismes « dit » efficaces dans la rhizosphère en arboriculture pépins et noyaux et caractérisation de leurs comportements in-situ.	261 953,21
SudExpé	SENSIVAR : évaluation de la SENSibilité des Variétés de pêches/nectarines et d'abricots aux différents bioagresseurs	277 739,61
SudExpé	MACFAN : Méthodes Alternatives pour la Conservation des Fruits A Noyau	284 875,44
Terres Inovia	Évaluation de la sensibilité aux insecticides de l'altise d'hiver et du charançon du bourgeon terminal.	244 098,00
UNILET	EVITA l'HEPYR EValuer des ITinéraires insecticides Alternatifs permettant de gérer l'HEliothis et la PYRale en culture de Haricot destinée à l'industrie.	24 395,00
UNILET	ORION : Gestion Intégrée Mildiou de l'Oignon	279 212,00
VEREXAL	DEALVER désherbage alternatif du verger à l'eau bouillante	62 015,00
Total		10 053 033,10

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

Appel à projets concernant la lutte contre les dépérissements du vignoble

Le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FranceAgriMer INTV-SANAEI 2021-37 du 21 juin 2021.

Le Conseil de surveillance du PNDV (plan national dépérissement de la vigne) a validé 3 projets lauréats financés avec des crédits CASDAR pour un montant de 200 000 € de subvention.

Les lauréats de l'appel à projet Dépérissement vignoble 2021

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
INRAE SVQV Colmar	VITISEXPLORES : Un système d'information pour explorer les potentiels agronomiques et œnologiques des génotypes de vigne	73 162,08
INRAE SAVE Bordeaux	CLIMESCA : Modernisation de la dynamique climatique de l'Esca : identification des facteurs de risque entre cépages et régions de France	63 595,30
GDON	POMME : Projet de gestion des données d'Observations des jaunisses, des Maladies du bois et des Maladies Emergentes	63 242,62
Total		200 000,00

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

Appel à projets « Alternatives à l'usage d'herbicides à base de glyphosate »

L'appel à projets de recherche d'alternatives à l'usage d'herbicides à base de glyphosate a été lancé pour la première fois en 2021. Financé par le CASDAR, il est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2021-281 du 14 avril 2021.

Il a pour objectif la production de connaissances et de solutions finalisées pour lever les situations d'impasse où aucune alternative appropriée à l'usage d'herbicides à base de glyphosate n'est encore

actuellement disponible. Il s'agit ainsi de développer des solutions de substitution, ne faisant pas appel à des produits chimiques de synthèse, et/ou de re-conception des systèmes de culture permettant l'abandon de glyphosate, tout en prenant en compte la performance socioéconomique des exploitations, les enjeux du changement climatique, la protection des cultures, la qualité sanitaire des productions au niveau de la récolte et de la première transformation et intégrant les questions d'organisation du travail, de sécurité et de santé sur l'exploitation..

Sur 9 dossiers déposés, 5 projets ont été retenus pour un montant de subvention de 1 404 501 €.

Les lauréats de l'appel à projet Glyphosate 2021

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ARVALIS	AGILE - Agroéquipements et itinéraires techniques alternatifs à l'usage du glyphosate	274 937
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie	COVERAGE - COuverts VEgétaux pour la gestion des vivAces sans GlyphosatE en système de non labour	280 223
Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur	PAFTAGAF - Prospection d'Alternatives Facilement Transférables permettant l'Abandon total du Glyphosate en Arboriculture Fruitière	292 941
Fédération Nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole	ALIAGE - s'Appuyer sur Les Innovations couplées d'AGriculteurs pour soutenir l'Émergence de systèmes agricoles sans glyphosate.	300 000
IFV - Institut Français de la Vigne et du Vin	DURAVITISOL - Des solutions durables pour la gestion du sol sans herbicides en vigne	256 400
Total		1 404 501

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

L'animation des réseaux mixtes technologiques (RMT)

En 2021, dans le cadre de l'appel à propositions de 2019, 3 projets du réseau RMT agréés pour la période 2021-2023 ont été financés.

ORGANISME CHEF DE FILE	NOM DU RESEAU	MONTANT DE L'AIDE* (€)
APCA	CLIMA : Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique	180 000
ARVALIS	BESTIM : Stimuler la santé de la plante dans des systèmes agro écologiques	180 000
IDELE	BATICE : Le Bâtiment au cœur des enjeux	150 000
Total		510 000

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur

4 – Les actions thématiques

Actions thématiques transversales (ATT)

Il s'agit d'une mesure prévue dans le PNDAR 2014-2020 et le contrat d'objectifs de l'ACTA 2014-2020, prolongés en 2021, dont l'objet est de mieux coordonner les travaux conduits sur certaines thématiques prioritaires d'intérêt commun menés par l'ACTA et les instituts techniques agricoles.

Aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles en 2021

ORGANISME CHEF DE FILE	ACTIONS THEMATIQUES TRANSVERSALES (ATT) ET COORDINATEUR	MONTANT DE L'AIDE *(€)
ACTA	- agriculture biologique ; - biodiversité fonctionnelle et biocontrôle ; - économie circulaire ; - élevage demain ; - SYPPRE ;	2 200 786
IDELE	Acquisition et élaboration de références sur les systèmes d'exploitation d'élevage	2 457 230
IFV	Animation du Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble	600 000
Total		5 258 016

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur

5 – Les fonctions supports

Aucune dépense relative au personnel de l'administration gestionnaire des programmes n'est financée par les programmes 775 et 776 hors frais de déplacements.

La part des fonctions support sur les crédits des programmes 775 et 776 est d'environ 0,3 % des crédits ouverts en LFI sur la mission.

La fonction support du programme 775

La gestion de la fonction support du programme 775 est réalisée par la DGPE. La fonction support du programme 775 couvre :

- **les dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 775** comprenant les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural :
 - des chambres d'agriculture,
 - des massifs montagneux,
 - de l'APCA,
 - de la Coopération agricole,
 - des ONVAR.

L'organisation de réunions techniques et de comités scientifiques, frais de déplacements des personnels DGPE, frais de participation d'experts, membres de conseils scientifiques, organisation des conseils scientifiques ;

- **les frais d'organisation de séminaires dans le champ du développement agricole et rural** permettant une transversalité entre programmes et une évolution des programmes vers les priorités ministérielles ;

- **les dépenses de formations ou d'études dans le champ du développement agricole et rural** permettant une amélioration des missions menées dans le cadre du programme ;

- **les frais relatifs à des actions de communication.**

Les engagements effectués en 2021 sur la fonction support du programme 775 s'élèvent à 60 000 € plus 7 720 € qui ont été basculés sur les dépenses d'interventions, soit un total de 67 720 € représentant 0,1 % des crédits ouverts sur le programme 775.

La fonction support du programme 776

La gestion de la fonction support du programme 776 est réalisée par la DGER. La fonction support du programme 776 couvre :

- certaines dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 776 (matériel informatique et bureautique) ;
- les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural des instituts et des appels à projets : organisation de réunions techniques, frais de déplacements des personnels DGER, frais de participation d'experts, membres de commissions et de jury d'appels à projets ;
- les frais d'organisation de séminaires techniques dans le champ du développement agricole et rural ;
- les frais engagés pour les travaux de contrôle de l'utilisation des crédits publics réalisés, soit par la DGER, soit par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). A ce titre, la fonction support du programme 776 assure la prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés par les contrôles réalisés par le CGAAER, qu'il s'agisse de programmes relevant du 776 ou du 775 ;
- les frais engagés pour la réalisation des évaluations des programmes et des projets financés, y compris ceux afférents au programme 775 dans un souci de cohérence d'ensemble du CASDAR.

Les engagements effectués en 2021 au titre de la fonction support s'élèvent à 283 504 € soit 0,3 % des crédits ouverts sur le programme 776.

6 – Détail de la programmation en autorisation d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP) CASDAR pour 2021

Programmes	CREDITS (€) OUVERTS EN LFI 2021 + REPORTS BUDGETAIRES 2020 sur 2021 (A)		CREDITS REELS BASE RECETTE 2021 + REPORTS de 2020 sur 2021 + LFR OUVERTS A LA PROGRAMMATION (B)		EXECUTION BUDGETAIRE (C)		SOLDE BUDGETAIRE (B) – (C)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
775	60 148 664	80 152 922	63 280 000	83 284 258	60 232 381	57 898 076	3 047 618	25 386 182
776	69 546 929	121 960 692	76 966 974	128 829 356	68 824 168	55 818 558	7 591 425	73 010 797
Total	129 695 593	202 113 614	139 695 593	212 113 614	129 056 549	113 716 634	10 639 043	98 396 979

